

# Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale – Conférence 2019

## Mettre fin à la violence basée sur le genre : Conjuguer recherche et action pour mener à un changement social



**Les 9 et 10 octobre 2019**  
**Centre de conférence Wu**  
**Université du Nouveau-Brunswick**



Social Sciences and Humanities  
Research Council of Canada

Conseil de recherches en  
sciences humaines du Canada

Canada

**UNB**  
EST. 1785  
Fredericton

New Brunswick  
Nouveau

St. Thomas  
UNIVERSITY

## **Reconnaissance du territoire**

Nous tenons à souligner que les terres sur lesquelles l'Université du Nouveau-Brunswick est rassemblé font partie du territoire traditionnel non abandonné et non cédé des Wolastoqiyik. Ce territoire des Wabanaki est visé par les « traités de paix et d'amitié » définissant les règles quant à ce qui devait être des relations durables basées sur la paix, l'amitié et le respect mutuel entre les nations. Le fleuve au bas de l'Université au long duquel vivent les Wolastoqiyik est connu par le nom Wolastoq, peuple du fleuve magnifique. Il est aussi appelé le Fleuve Saint-Jean.

## **Promotions, médias sociaux et le consentement à être photographié.e**

**Connexion wifi:** Public@UNB

1. Connectez au réseau wifi Public@UNB
2. Lisez les termes de l'accord et la clause de non-responsabilité
3. Si vous êtes d'accord, cliquez « Yes, I agree. »
4. Vous êtes maintenant connecté.e à l'Internet

**Veuillez noter:** Des photographies seront prises durant la conférence. En tant que participant.e à cette conférence, vous nous accordez les droits à utiliser les photographies et toute reproduction de celles-ci à des fins de publicité et autres concernant la réalisation du mandat du CMMF. Cela peut comprendre (sans s'y limiter au) droit de les utiliser dans nos matériaux promotionnels imprimés ou en ligne, les médias sociaux, les communiqués de presse, et les rapports annuels. Si vous ne désirez pas être photographié.e, veuillez informer un membre du personnel du CMMF (tel que la maître de cérémonie, Silke Brabander, ou la directrice du Centre, Cathy Holtmann) ou un membre de l'équipe de planification de la conférence (voir la table d'inscription).

Nous encourageons tous les participant.e.s à envoyer des « tweet » sur les séances dont vous participer au **@CentreMuriel** utilisant le mot-dièse **#FinàlaVBG (#EndGBV)**

## **Merci!**

Cette conférence ne sera pas possible sans l'appui financière du département de sociologie, du programme d'études du genre et des femmes, de la faculté des arts, et de la faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick, ainsi que du bureau des services de recherche de l'Université St. Thomas, la Direction de l'égalité des femmes (Bureau du conseil exécutif), le Gouvernement du Nouveau-Brunswick, et le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada.

Nous tenons aussi à souligner le financement de l'Université du Nouveau-Brunswick et de la Fondation Fergusson, sans lequel le Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale ne pourrait effectuer son travail.

Enfin, nous remercions Tourisme Fredericton pour leurs matériaux promotionnels fournis aux participant.e.s invité.e.s. Bienvenue à Fredericton (Nouveau-Brunswick)!

**ORDRE DU JOUR**  
**METTRE FIN À LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE :**  
**CONJUGUER RECHERCHE ET ACTION POUR MENER À UN CHANGEMENT SOCIAL**

**Mercredi 9 octobre 2019**

8 h – 8 h 30	Inscription et café (entrée du Centre Wu)
8 h 30 – 9 h	Mot d'ouverture de l'animatrice Silke Brabander, codirectrice, CMMF Salutations de la part du maire O'Brien et de la doyenne de la faculté des arts, Joanne Wright (auditorium)
9 h – 10 h 30	<b>Discussion d'experts : le droit de la famille en crise à cause de l'aliénation parentale et de la violence familiale</b> Linda C. Neilson, Joan Meier, Adrienne Barnett et Elizabeth Sheehy <i>*Services d'interprétation simultanée offerts (anglais → français)</i> (auditorium)
10 h 30 – 10 h 45	Pause santé et réseautage organisée par la faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick
10 h 45 – 12 h	<b>Discussion d'experts (suite)</b> <i>*Services d'interprétation simultanée offerts (anglais → français)</i> (auditorium)
12 h – 13 h	Dîner (fourni)
13 h – 14 h 30	Présentations au choix
	<b>Option 1 : intervention et traitement</b> 1 - Déconstruire le statut de victime : la tâche difficile de prendre en compte les conséquences des traumatismes de l'enfance et d'encourager les personnes qui recourent à la violence à assumer la responsabilité de leurs actes, Leland Maerz 2 - Facteurs culturels à considérer dans le traitement de la violence entre partenaires intimes (VPI) au Canada, Mary Aspinall 3 - Programme pour les femmes de courage d'Outward Bound Canada : opérer un changement social grâce à la croissance personnelle, Moon Joyce (salle # 204)
	<b>Option 2 : violence sexuelle</b> 1 - Projet microphone, Michelle Harris-Genge 2 - Attitudes à l'égard des agressions sexuelles chez les jeunes protestants évangéliques du Nouveau-Brunswick, Emma Robinson 3 - Outils et moyens d'agir, d'intervenir ou de s'investir, Lyne Chantal Boudreau <i>*Services d'interprétation simultanée offerts (anglais → français, français → anglais)</i> (auditorium)
14 h 30 – 14 h 45	<b>Option 3 : sécurité</b> 1 - Réponse des milieux de travail aux recommandations du Comité d'examen de la mortalité liée à la violence familiale, Lindsay Manuel et Silke Brabander 2 - Instaurer un dialogue constructif avec les communautés musulmanes au sujet de la violence familiale, Mohammed Baobaid et Catherine Holtmann (salle #208)
	Pause santé et réseautage

Présentations au choix		
14 h 45 – 16 h 15	<p><b>Option 1 : genre et violence</b></p> <p>1 - La gravité de la violence subie tout au long de leur vie nuit-elle à la santé des hommes canadiens? Kelly Scott-Storey, Sue O'Donnell et Judy Wuest</p> <p>2 - Les hommes musulmans et leur conceptualisation de la masculinité et de la violence sexuelle envers les femmes, Sobia F. Ali-Faisal</p> <p>3 - Stratégie interculturelle de prévention de la violence basée sur le genre au sein des communautés de nouveaux arrivants, Briana Miller (salle # 204)</p>	<p><b>Option 2 : intervention communautaire coordonnée en réponse à la VPI</b></p> <p>Manière dont la recherche oriente la coordination des interventions communautaires au Nouveau-Brunswick en réponse aux cas de violence entre partenaires intimes qui présentent de grands risques et dangers</p> <p>1 - Lauren Stoddard 2 - Mary Milliken 3 - Stephanie Sanford 4 - Andrea Wolf 5 - Brandon Gaynor</p> <p><i>*Services d'interprétation simultanée offerts (anglais → français) (auditorium)</i></p>
16 h 15 – 16 h 30	<p>Récapitulation de la journée</p> <p>SOUPER (non fourni)</p>	
19 h – 21 h	<p>Accueil</p> <p>Discours Nels Anderson du département de sociologie de UNB</p> <p><b>Myrna Dawson</b></p> <p><b>Prévenir la violence familiale en opérant un changement à l'échelle de l'individu, mais surtout à l'échelle des communautés et de la société</b></p> <p><i>*Services d'interprétation simultanée offerts (anglais → français) (auditorium)</i></p> <p>Cette présentation sera suivie d'une réception dans le vestibule.</p>	

# Jeudi 10 octobre 2019

8 h 30 – 9 h	<p>Mots d'ouverture et questions internes</p> <p>Mot de bienvenue de la part de Danielle Bélanger, directrice exécutive, Politique sur la violence fondée sur le sexe, Femmes et Égalité des genres Canada et de Norma Dubé, présidente de la Fondation Fergusson  (salle Chancellor)</p>			
9 h – 10 h 30	<p>Présentations au choix</p>			
	<p><b>Option 1 : violence entre partenaires intimes (VPI) à haut risque</b></p> <p>1 - Examen intersectionnel de l'influence du genre des personnes qui commettent un homicide conjugal, Julie Poon, Myrna Dawson, Peter Jaffe et Anna-Lee Straatman</p> <p>2 - Leadership de collaboration et prévention des homicides familiaux, Melanie Sawatzky</p> <p>3 - Le parcours des témoins silencieuses : film et guide de discussion portant sur l'histoire de deux femmes, Lindsay Manuel et Comité des témoins silencieuses  (salle # 204)</p>	<p><b>Option 2 : masculinité et violence</b></p> <p>1 - Responsabilité, masculinité et traumatisme : démarche réparatrice pour les hommes qui commettent des actes de VPI, Todd Augusta-Scott</p> <p>2 - Entamer la conversation : analyse du contenu des guides de discussion pour le film <i>Un homme meilleur (A Better Man)</i>, Alison Meng</p> <p>3 - Stratégie axée sur les pratiques exemplaires pour mobiliser les jeunes garçons de différents milieux, Morris Green</p> <p>*Services d'interprétation simultanée offerts (anglais → français)  (salle Chancellor)</p>		
10 h 30 – 10 h 45	<p>Pause santé et réseautage</p>			
10 h 45 – 12 h 15	<p>Présentations au choix</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;"> <p><b>Option 1 : enfants et VPI</b></p> <p>1 - Protection de l'enfance et VPI : la <i>Loi sur les services à la famille</i> du Nouveau-Brunswick est-elle désuète? Jenni Cammaert et Marilyn Dupré</p> <p>2 - Mesures prises par le Canada pour protéger les enfants dans les cas de VPI, Kendra Nixon, Bruce MacLaurin, Ramona Alaggia, H. Monty Montgomery, Tara Black, Angelique Jenney et Lise Milne  (salle # 204)</p> </td><td style="width: 50%;"> <p><b>Option 2 : religion et VPI</b></p> <p>1 - Rôle joué par les écoles de théologie pour préparer les élèves à lutter contre la violence familiale, Steve McMullin et Nancy Nason-Clark</p> <p>2 - Lien entre le genre, la religion et la violence entre partenaires intimes, Catherine Holtmann et Neda Hosseini Kazemizad  (salle # 208)</p> </td></tr> </table>		<p><b>Option 1 : enfants et VPI</b></p> <p>1 - Protection de l'enfance et VPI : la <i>Loi sur les services à la famille</i> du Nouveau-Brunswick est-elle désuète? Jenni Cammaert et Marilyn Dupré</p> <p>2 - Mesures prises par le Canada pour protéger les enfants dans les cas de VPI, Kendra Nixon, Bruce MacLaurin, Ramona Alaggia, H. Monty Montgomery, Tara Black, Angelique Jenney et Lise Milne  (salle # 204)</p>	<p><b>Option 2 : religion et VPI</b></p> <p>1 - Rôle joué par les écoles de théologie pour préparer les élèves à lutter contre la violence familiale, Steve McMullin et Nancy Nason-Clark</p> <p>2 - Lien entre le genre, la religion et la violence entre partenaires intimes, Catherine Holtmann et Neda Hosseini Kazemizad  (salle # 208)</p>
<p><b>Option 1 : enfants et VPI</b></p> <p>1 - Protection de l'enfance et VPI : la <i>Loi sur les services à la famille</i> du Nouveau-Brunswick est-elle désuète? Jenni Cammaert et Marilyn Dupré</p> <p>2 - Mesures prises par le Canada pour protéger les enfants dans les cas de VPI, Kendra Nixon, Bruce MacLaurin, Ramona Alaggia, H. Monty Montgomery, Tara Black, Angelique Jenney et Lise Milne  (salle # 204)</p>	<p><b>Option 2 : religion et VPI</b></p> <p>1 - Rôle joué par les écoles de théologie pour préparer les élèves à lutter contre la violence familiale, Steve McMullin et Nancy Nason-Clark</p> <p>2 - Lien entre le genre, la religion et la violence entre partenaires intimes, Catherine Holtmann et Neda Hosseini Kazemizad  (salle # 208)</p>			
	<p><b>Option 3 : violence sexuelle</b></p> <p>1 - Obtenir de l'aide et des services ayant trait à la violence sexuelle : proposition d'étude des points de vue de femmes vivant en milieu rural, Clare Heggie</p> <p>2 - Rôle des infirmières et infirmiers praticiens dans l'élimination des obstacles au suivi des survivantes et survivants d'agression sexuelle, Laura Astle</p> <p>3 - Genre, consentement et violence à caractère sexuel chez les étudiantes et étudiants, Sylvie Morin</p> <p>*Services d'interprétation simultanée offerts (anglais → français, français → anglais)  (salle Chancellor)</p>			
12 h 45 – 13 h 15	<p>Dîner (fourni)</p>			

	Présentations au choix	
13 h 15 – 14 h 45	<p><b>Option 1 : santé et psychologie</b></p> <p>1 - Les traits de personnalité comme prédicteurs de la VPI, Olena Gryshchuk, Mary Ann Campbell, Jessica McTague et Erin deJong</p> <p>2 - Efficacité d'une intervention personnalisée en ligne pour assurer la santé et la sécurité des femmes canadiennes victimes de violence de la part de leur partenaire, Kelly Scott-Storey, Marilyn Ford-Gilboe et Colleen Varcoe</p> <p>3 - Évaluation de l'applicabilité et de l'adéquation de la <i>Composite Abuse Scale</i> (révisée), Sue O'Donnell, Kelly Scott-Storey, Marilyn Ford-Gilboe, Colleen Varcoe, Nadine Wathen et Harriet MacMillan</p> <p>*Services d'interprétation simultanée offerts (anglais → français)</p> <p>(salle Chancellor)</p>	<p><b>Option 2 : peuples autochtones et VPI</b></p> <p>1 - Création de communautés de bienveillance grâce au droit coutumier, Shiva Nourpanah, Patricia Gorham, Pamela Glode-Desrochers, Emma Halpern, Crystal John et Paula Marshall</p> <p>2 - Comprendre comment les fournisseurs de services aux peuples autochtones utilisent l'évaluation des risques liés à la violence entre partenaires intimes, Olivia Peters</p> <p>(salle # 204)</p>
	<p><b>Option 3 : nouvelles orientations de recherche</b></p> <p>1 - Éliminer la violence faite aux femmes handicapées : aperçu des réseaux de soutien présenté par les fournisseurs de services du Nouveau-Brunswick, Angela Wisniewski et Morgan Richard</p> <p>2 - La preuve sociale : contrer la cyberviolence par la réalisation participative de films documentaires avec les jeunes, Lida Milchenko, Ashley Moorehouse, Matt Rogers et Tianna Sharpe</p> <p>(salle # 208)</p>	
14 h 45 – 15 h	Pause santé et réseautage	
15 h – 16 h 30	<p>Présentations au choix</p> <p><b>Option 1 : intervention</b></p> <p>1 - Analyse comparative des modèles généraux de services axés sur les soins et l'autonomisation des survivantes de violence familiale et de VPI, Alekhya Das</p> <p>2 - Tous les membres d'une famille où règne la violence en sont victimes : veiller à la sécurité des animaux, Leanne Sillers</p> <p>3 - Entendre le silence : la musique comme voix des femmes et comme agent de changement social, Leslie Monaghan</p> <p>(salle # 204)</p>	<p><b>Option 2 : contextualisation de la VPI</b></p> <p>1 - Comprendre la complexité de la VPI et étudier les taux de signalement chez les femmes européennes, Crestina Matta</p> <p>2 - Les femmes victimes de violence entre partenaires intimes à la recherche d'aide en raison de comportements suicidaires, Petrea Taylor</p> <p>3 - Préjugés, stéréotypes et discrimination jouent un rôle important dans nos interventions, Rina Arseneault</p> <p>*Services d'interprétation simultanée offerts (anglais → français, français → anglais)</p> <p>(salle Chancellor)</p>
16 h 30 – 17 h 30	<p>Séance plénière de clôture</p> <p><b>Paul Mazerolle</b></p> <p><b>Étude de l'intervention de la police dans les cas de VPI : défis et possibilités</b></p> <p>*Services d'interprétation simultanée offerts (anglais → français)</p> <p>(salle Chancellor)</p>	

# Mercredi 9 octobre 2019

8h30 – 9h00 | Mot d'ouverture (Auditorium)

9h00 – 12h00 | Séance plénière (Auditorium):

**Discussion d'experts : le droit de la famille en crise à cause de l'aliénation parentale et de la violence familiale**

- 1. Linda C. Neilson, professeure émérite au département de sociologie de l'Université du Nouveau-Brunswick. « Aperçu de l'aliénation parentale et des efforts déployés à l'échelle mondiale pour résoudre les problèmes touchant les femmes et les enfants dans les causes relevant du droit de la famille »**

Après une courte vidéo intitulée « No Way Out But One », Mme Neilson présentera les conférencières sur l'aliénation parentale, décrira brièvement la nature du problème de l'aliénation, nommera les principaux thèmes qui ressortent de sa revue des causes relevant du droit de la famille au Canada et donnera un aperçu des efforts collectifs déployés dans le monde pour répondre, en s'appuyant sur la recherche, aux préoccupations croissantes des groupes professionnels, universitaires et féministes concernant les répercussions pour les femmes et les enfants du recours (justifié ou abusif) à la notion d'aliénation dans les causes relevant du droit de la famille. Les autres participants aux discussions développeront ces thèmes à l'aide de constats empiriques découlant de recherches en droit de la famille réalisées aux États Unis, au Royaume Uni et au Canada.

- 2. Joan Meier, professeure de droit clinique à George Washington University et directrice de l'initiative nouvelle de l'école de droit sur la violence familiale**

Mme Meier fera le point sur son étude quinquennale des décisions rendues dans les cas de garde d'enfants comportant des allégations d'aliénation parentale et de maltraitance. Cette étude financée par le gouvernement fédéral a été lancée pour éléver le niveau des discussions entourant la façon dont les tribunaux de la famille traitent les cas de maltraitance signalés par les femmes et les enfants ainsi que pour aller au-delà des positions tranchées des professionnels œuvrant dans les tribunaux de la famille et auprès des personnes maltraitées. Comme le montre la forte réaction des médias aux conclusions de l'étude (<https://centerforjudicialexcellence.org/2019/07/31/a-gendered-trap-when-mothers-allege-child-abuse-by-fathers-the-mothers-often-lose-custody-study-shows/>), les données empiriques neutres sont essentielles pour informer le public et les législateurs de ce qui se passe dans les tribunaux de la famille. La présentation portera entre autres sur ce qui suit : la proportion de cas où les allégations de femmes et d'enfants concernant de mauvais traitements infligés par le père sont jugées fondées par les tribunaux; la proportion de ces cas lorsque le père a recours à la notion d'aliénation pour se défendre; la proportion de cas de maltraitance signalés par une femme où la garde des enfants est accordée à l'agresseur, qu'il y ait ou non demande reconventionnelle fondée sur l'aliénation; certaines constatations intéressantes concernant la présence et l'absence de préjugés sexistes; la proportion croissante de décisions défavorables aux femmes qui sont rendues lorsque des évaluateurs neutres de tuteur à l'instance sont nommés. Cette étude fournit des preuves éclatantes que les allégations d'aliénation accentuent considérablement la méfiance qu'éprouvent a priori les tribunaux relativement aux allégations de mauvais traitements des femmes et des enfants, ainsi que la proportion de femmes qui perdent la garde de leurs enfants, et que les professionnels neutres nommés contribuent vraisemblablement au renforcement de cette tendance.

10h30 – 10h45 | Pause santé et réseautage

**3. Adrienne Barnett, maître de conférences en droit à l'Université Brunel, à Londres. « L'aliénation parentale en Angleterre et au pays de Galles : une histoire d'hostilité »**

Cette présentation traitera de l'émergence et de l'évolution de la notion d'aliénation parentale en Angleterre et au pays de Galles. Mme Barnett situera le contexte dans lequel cette notion est apparue dans les procédures de droit privé visant les enfants dans ces deux pays. Elle traitera notamment de l'émergence d'un discours sur la « mère hostile », renforcé par les courants de pensée dominants en matière de bien-être des enfants qui préconisent la participation du père après la séparation. L'évolution de l'aliénation parentale dans la jurisprudence sera examinée à la lumière de l'évolution du contexte politique et discursif entourant le droit de la famille, de l'an 2000, moment de son apparition dans les décisions, à la fin d'août 2019. Dans la jurisprudence, il y a une tendance claire à l'utilisation, au départ, de la notion de syndrome d'aliénation parentale et, plus tard, de celle d'aliénation parentale dans les causes relevant du droit de la famille ainsi que dans les arènes politique et publique pour répondre aux préoccupations liées à la violence familiale et pour appliquer des mesures correctives. On constate dans la jurisprudence un nombre élevé d'actes de violence familiale perpétrés par le parent non gardien (généralement le père), qui allègue que l'autre parent (généralement la mère) a éloigné les enfants de lui, ce qui soulève des questions concernant le but des allégations d'aliénation parentale. On constate également un empressement croissant à transférer la garde des enfants de la mère « aliénante » au père non gardien ainsi que le développement d'une « industrie » florissante d'experts, de thérapeutes et d'avocats spécialisés en aliénation parentale. Pour conclure, Mme Barnett avancera que l'aliénation parentale fait maintenant partie du répertoire discursif en droit de la famille, au grand détriment des enfants et des mères.

**4. Elizabeth Sheehy, professeure émérite à la faculté de droit (section de common law) de l'Université d'Ottawa. « Punir la peur des femmes : la violence entre partenaires intimes et l'aliénation parentale dans les cas de garde d'enfants au Canada »**

Cette présentation est basée sur une étude conjointe de Susan Boyd et d'Elizabeth Sheehy, qui examine les causes comportant des allégations d'aliénation parentale portées devant les tribunaux canadiens de 2014 à 2018 et qui évalue les menaces à la sécurité et au bien-être des femmes et des enfants dans les cas où la violence entre partenaires intimes est invoquée. Tout d'abord, le contexte de la recherche sera établi en faisant référence aux données sur la violence entre partenaires intimes au Canada et à leur pertinence dans la prise de décisions en matière de garde. Suivra un aperçu de la documentation sur l'aliénation parentale où l'on mettra l'accent sur les analyses féministes et l'interaction avec la violence entre partenaires intimes. Ensuite, la méthode, les limites et les données de l'étude seront explorées. Puis, on lèvera le voile sur certaines tendances troublantes par une analyse de la façon dont les allégations de violence entre partenaires intimes sont traitées par les juges dans les cas comportant également des allégations d'aliénation parentale. En conclusion, on fera observer que l'histoire du droit en matière de garde d'enfants permet de mieux comprendre pourquoi les allégations d'aliénation parentale sont aujourd'hui si difficiles à contester, et on préconisera de focaliser davantage l'attention sur la sécurité et sur le témoignage des femmes et des enfants.

**12h00 – 13h00 | DÎNER (fourni)**

**Option 1 : intervention et traitement (salle # 204)**

**« Déconstruire le statut de victime : la tâche difficile de prendre en compte les conséquences des traumatismes de l'enfance et d'encourager les personnes qui recourent à la violence à assumer la responsabilité de leurs actes»  
Leland Maerz, Bridges Institute**

Le travail auprès des personnes qui usent de violence et le travail auprès des victimes sont parfois considérés comme des voies thérapeutiques bien distinctes. Cette tendance s'explique, entre autres, par le risque que la victimisation soit utilisée comme excuse pour justifier la violence et l'omission d'adopter des comportements sécuritaires. Pourtant, si l'on veut mettre un terme à la violence, il est essentiel de tenir compte de la double expérience de victime et d'agresseur. En se basant sur la théorie et des exemples puisés sur le terrain, cette présentation suggère que la combinaison d'une méthode axée sur les traumatismes et l'attachement avec des conversations collaboratives peut aider à mettre en lumière les dimensions interdépendantes du traitement des cas de victimisation et d'agression. Une personne ayant vécu un traumatisme en vient souvent à développer le besoin de se voir comme victime uniquement, ce qui peut être dommageable à long terme pour elle et pour les autres. Lorsqu'une personne a l'occasion de prendre conscience de l'influence de son traumatisme sur sa conception du genre et de la justice, il devient plus facile pour elle de reconnaître et de réparer les torts causés par la violence.

**« Facteurs culturels à considérer dans le traitement de la violence entre partenaires intimes au Canada » Mary Aspinall, département de sociologie de l'Université du Nouveau-Brunswick**

En Amérique du Nord, la méthode préconisée pour la réduction de la violence entre partenaires intimes est le modèle Duluth, qui a été développé selon des principes prétendument féministes et qui s'adresse principalement aux hommes blancs hétérosexuels (Gondolf, 2002). En mettant l'accent sur une forme d'intervention en particulier, on minimise parfois l'importance des besoins différents des minorités, ce qui accroît le taux d'abandon des programmes (Coulter et Vandeweerd, 2009; Messing et coll., 2015). La recherche laisse croire que le counselling axé sur la culture aide les gens à se sentir assez à l'aise de raconter leur histoire, favorise l'établissement de liens durables et limite le sentiment d'isolement (Gondolf, 2004). Une analyse des données secondaires basée sur des entretiens avec des informateurs clés de l'Initiative canadienne sur la prévention des homicides familiaux au sein des populations vulnérables est en cours pour déterminer ce qui fonctionne et ne fonctionne pas dans les programmes de diminution de la violence entre partenaires intimes offerts aux membres de divers groupes culturels du Canada. Le travail auprès des Autochtones, des immigrants et des réfugiés a été mentionné par des informateurs clés, y compris des coordonnateurs de programmes de traitement et des agents de probation qui supervisent les contrevenants et recommandent ces programmes. Les constatations préliminaires font ressortir, d'une part, les défis particuliers auxquels sont confrontés les contrevenants ainsi que les fournisseurs de services chargés de traiter et de surveiller ces personnes et, d'autre part, les pratiques novatrices qui pourraient orienter la politique nationale de sorte que les gens reçoivent un traitement plus efficace, peu importe leur origine.

**« Programme pour les femmes de courage : opérer un changement social grâce à la croissance personnelle » Victoria Moon Joyce, Outward Bound Canada**

Cette présentation dynamique a pour but d'illustrer l'efficacité du programme pour les femmes de courage d'Outward Bound Canada, destiné aux survivantes de violence entre partenaires intimes. La violence et les mauvais traitements paralysent profondément les femmes et sapent leur sentiment de sécurité et leur volonté. Le programme d'aventure en extérieur de huit jours d'Outward Bound Canada les aide à redéfinir leur place dans le monde, afin qu'elles puissent entreprendre le difficile périple qui mène à la transformation personnelle. Il leur apprend à assurer

leur propre sécurité et à obtenir l'aide dont elles ont besoin. L'un des résultats les plus importants du travail d'introspection qui accompagne l'effort physique intense requis pendant le programme est l'estime que les participantes développent les unes pour les autres. Ces femmes réalisent qu'avec le soutien d'un groupe, et en l'absence de blâme et d'humiliation pendant l'apprentissage, elles sont capables de se dépasser, et que demander et recevoir de l'aide sont des étapes essentielles à l'atteinte de leurs buts personnels. Au fil des activités de réflexion, des discussions approfondies et du travail d'équipe, l'isolement s'effrite et la confiance mutuelle s'installe. Vient ensuite une meilleure compréhension du contexte social de la violence basée sur le genre. Une fois qu'elles ont obtenu du soutien et repris confiance en leurs forces, les femmes commencent à se voir comme un vecteur de changement social. La présentation fournira des données statistiques et qualitatives recueillies sur plus de 30 ans.

### **Option 2: violence sexuelle (Auditorium)**

#### **« Projet microphone » Michelle Harris-Genge, groupe de travail sur la mobilisation des jeunes du comité d'action du premier ministre sur la prévention de la violence familiale, Île-du-Prince-Édouard**

Kinley Dowling a été acclamée pour avoir attiré l'attention du public sur les agressions sexuelles et leurs répercussions sur les personnes survivantes avec les paroles et le vidéoclip de sa chanson Microphone, qui concerne une agression sexuelle dont la chanteuse a été victime pendant sa fête d'après-bal des finissants. Cet hymne puissant relate un moment d'horreur qui malheureusement remue les souvenirs de beaucoup de personnes, qui y reconnaissent leur propre expérience. En collaboration avec Mme Dowling, le groupe de travail sur la mobilisation des jeunes du comité d'action du premier ministre sur la prévention de la violence familiale a créé des ressources qui permettent aux élèves de 9e année des écoles de l'Île-du-Prince-Édouard de discuter de consentement, de stéréotypes de genre, d'intervention des témoins et d'agression sexuelle avec comme point de départ la chanson Microphone. Au total, quatre modules ont été développés, chacun comprenant un plan d'apprentissage et un diaporama que le personnel enseignant peut utiliser. Ce dernier a aussi contribué au projet. Des membres du groupe de travail ont organisé un atelier d'un jour pour que des enseignants des quatre coins de la province puissent passer en revue les modules sur le consentement. Kinley Dowling et une autre personne ayant travaillé sur le vidéoclip étaient aussi présentes et ont participé à l'atelier. La réaction des élèves a été très enthousiaste. L'expérience des fêtes dans un champ leur est familière, et bon nombre connaissent la chanson et le vidéoclip. Ce projet illustre bien ce qui peut être accompli lorsque des artistes, des groupes communautaires, le système d'éducation, le gouvernement provincial et les jeunes unissent leurs efforts pour prévenir les agressions sexuelles dans la province.

#### **« Attitudes à l'égard des agressions sexuelles chez les jeunes protestants évangéliques du Nouveau Brunswick : constatations préliminaires » Emma Robinson, étudiante de cycle supérieur en sociologie à l'Université du Nouveau-Brunswick**

La remise en question des attitudes malsaines à l'égard des agressions sexuelles, comme le rejet du blâme sur la victime et la perpétuation des mythes sur le viol, est essentielle pour susciter de meilleures réactions chez les pairs des personnes survivantes. Toutefois, même si la plupart des études sur les attitudes à l'égard des agressions sexuelles ont été réalisées auprès de participants universitaires, peu d'entre elles traitent de la perspective de la jeunesse religieuse. Les communautés évangéliques sont un groupe particulièrement intéressant pour ce type de recherche, puisque l'abstinence sexuelle hors mariage (hétérosexuel) est aussi bien un point de doctrine qu'un élément fondamental de leur identité en tant que subculture, en particulier pour les jeunes. L'importance accordée à l'abstinence peut faire obstacle au signalement, devenir une source de honte pour les personnes survivantes qui, avant l'agression, avaient des relations sexuelles consensuelles et mener à la condamnation de la victime par ses pairs. Cet exposé présentera, sous les angles de l'intersectionnalité féministe et de la pratique religieuse, les constatations préliminaires de groupes de discussion organisés au Nouveau-Brunswick pour étudier la façon dont les

jeunes évangéliques interprètent collectivement des récits fictifs d'agression sexuelle et y réagissent, de même que l'influence de la morale sexuelle évangélique sur leur réaction. Les conclusions de cette étude pourraient faciliter le dialogue entre les intervenants et les communautés évangéliques, et jettent certainement de la lumière sur les préoccupations particulières des personnes survivantes de cette confession.

**« Outils et moyens d'agir, d'intervenir ou de s'investir » Lyne Chantal Boudreau, Université de Moncton\***

Dans le cadre d'une recherche empirique qualitative explorant les rapports consentants et non consentants à caractère sexuel, 37 entretiens réalisés auprès des étudiantes et étudiants de l'Université de Moncton font l'objet d'une analyse thématique. Cette analyse démontre l'importance d'offrir des occasions d'aborder la question du consentement dans les relations intimes dès le parcours scolaire de l'élève afin que ce dernier puisse être mieux outillé pour exprimer son consentement dans son rapport avec l'autre. Dans cette communication, des résultats en lien avec cette dimension seront présentés avant de discuter des différents programmes de santé sexuelle mis en place au Nouveau-Brunswick pour les jeunes en termes de conscientisation, sensibilisation et de prévention. Une attention sera également portée sur les différents moyens d'agir et d'intervenir pour mettre en œuvre des pratiques visant à intégrer pleinement une culture du consentement dans le curriculum scolaire de la province.

\* *Cette séance sera présentée en français. Un service d'interprétation simultanée vers l'anglais sera offert.*

**Option 3: sécurité (salle # 208)**

**« Réponse des milieux de travail aux recommandations du Comité d'examen de la mortalité liée à la violence familiale » Lindsay Manuel et Silke Brabander, Comité sur la violence familiale et le milieu de travail du Nouveau-Brunswick**

Le Comité d'examen de la mortalité liée à la violence familiale examine les décès causés par la violence familiale. Son travail confidentiel et multidisciplinaire permet de mettre en lumière les problèmes systémiques, les facteurs de risque et les tendances en ce qui concerne les décès attribuables à la violence familiale. Il formule des recommandations relativement à ces questions afin d'améliorer les stratégies d'intervention et de prévention. En plus de transmettre ces recommandations aux organismes concernés, le coroner en chef les intègre à son rapport annuel, tout comme les réponses des organismes. La trousse d'outils *La violence familiale : c'est votre affaire (une trousse pour le milieu de travail)* a pour objectif de fournir aux employeurs, aux syndicats et aux employés l'information et les ressources nécessaires pour reconnaître les situations de violence familiale ou de violence entre partenaires intimes en milieu de travail et y réagir. Le Comité sur la violence familiale et le milieu de travail du Nouveau-Brunswick a pour mission d'informer et de sensibiliser le public concernant la nécessité d'intervenir rapidement lorsque la violence familiale fait irruption dans le milieu de travail, de développer des outils de formation pratiques et adaptables pour aider les employeurs à faire face aux répercussions de la violence familiale dans le milieu de travail, et de promouvoir des pratiques, des politiques et des procédures favorables aux victimes de violence familiale en milieu de travail. Les recommandations du Comité d'examen de la mortalité liée à la violence familiale visent à améliorer les interventions en cas de violence familiale, de violence entre partenaires intimes ou d'homicide familial dans les milieux de vie et de travail. Cette présentation concerne principalement les recommandations du Comité d'examen de la mortalité liée à la violence familiale applicables aux milieux de travail ainsi que les mesures préconisées pour y répondre. Ces recommandations et mesures aideront les employeurs à mieux réagir et à aider les victimes de violence familiale et contribueront à la sécurité en milieu de travail.

**« Instaurer un dialogue constructif avec les communautés musulmanes au sujet de la violence familiale »**

**Mohammed Baobaid, Muslim Resource Centre for Social Support and Integration, et Catherine Holtmann, département de sociologie de l'Université du Nouveau-Brunswick.**

Il arrive que les organismes publics ne sachent pas comment intervenir auprès des victimes de violence familiale et des agresseurs issus d'une minorité. Leur hésitation peut même se transformer en inaction face aux barrières linguistiques et culturelles. Cette présentation commencera par une analyse de données sociales et scientifiques recueillies auprès de musulmanes du Nouveau-Brunswick concernant leur expérience et leur conception de la violence familiale. Suivront des renseignements sur le Muslim Family Safety Project, qui a permis d'engager le dialogue avec les communautés musulmanes de London, en Ontario, d'obtenir le concours des leaders religieux et communautaires pour organiser des campagnes de sensibilisation à la violence familiale qui utilisent les codes culturels et linguistiques appropriés, et d'acquérir la capacité de répondre aux besoins des musulmanes maltraitées par des membres de leur famille. La présentation se terminera par des suggestions de collaboration entre les membres des communautés musulmanes et les fournisseurs de services spécialisés en violence familiale au Nouveau-Brunswick.

**14h30 – 14h45 | Pause santé et réseautage**

**14h45 – 16h15 | Présentations au choix**

**Option 1: genre et violence (salle # 204)**

**« La violence vécue tout au long de leur vie nuit elle à la santé des hommes canadiens? » Kelly Scott-Storey, Sue O'Donnell et Judith Wuest, faculté des sciences infirmières de l'Université du Nouveau-Brunswick.**

On en sait peu sur les liens entre la santé des hommes et la violence qu'ils ont connue tout au long de leur vie, comme victime ou agresseur. Un sondage en ligne et un échantillon de commodité formé de 590 Néo-Brunswickois anglophones de 19 à 65 ans ont permis de recueillir des données démographiques et des données sur la santé et les comportements liés à la santé. Des mesures fiables de la dépression, de l'anxiété, de la douleur chronique, du trouble de stress post-traumatique et de la consommation d'alcool ont été utilisées. La violence vécue tout au long de la vie, y compris la violence entre partenaires intimes, la violence sexuelle et l'intimidation, a été mesurée au moyen de 64 éléments propres à l'étude. Suivant le score moyen en matière de violence vécue tout au long de la vie, l'échantillon a été divisé en deux groupes : l'un à forte composante de violence cumulée tout au long de la vie, et l'autre à faible composante de violence cumulée. Des analyses descriptive et bivariée ont été réalisées pour déterminer les différences notables entre les deux groupes en ce qui concerne les caractéristiques démographiques et la santé. D'après les liens connus entre la violence et la santé, la régression logistique a été utilisée pour calculer les rapports de cotes ajustés relativement à la violence vécue et à certains effets sur la santé. Pour la plupart des mesures, la santé des hommes du groupe à forte composante de violence cumulée était nettement moins bonne que celle des hommes du groupe à faible composante de violence cumulée. Les rapports de cotes des hommes du groupe à forte composante de violence cumulée pour la dépression, la consommation quotidienne de cannabis et la douleur chronique étaient élevés. Les modèles ajustés laissent entrevoir des liens plus complexes entre l'accumulation d'expériences de violence et les effets sur la santé. Ces conclusions améliorent la compréhension de la relation entre la violence cumulée par les hommes tout au long de leur vie et leur santé, et elles soulèvent plusieurs questions qui restent à explorer.

**« Les hommes musulmans et leur conceptualisation de la masculinité et de la violence sexuelle envers les femmes » Sobia F. Ali-Faisal, département de psychologie de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard.**

La conceptualisation de la masculinité a fait l'objet de nombreuses études sur la violence à l'égard les femmes (Murnen, Wright et Kaluzny, 2002), pour comprendre comment le point de vue masculin sur le genre pourrait servir à prévenir cette violence (Flood et Pease, 2009). Dans la littérature, la croyance en une masculinité hégémonique (Connell, 2005) est associée à des manifestations de violence physique et sexuelle envers les femmes (Flood et Pease, 2009; Murnen, Wright et Kaluzny, 2002; Reidy, Smith-Darden, Cortina, Kernsmith et Kernsmith, 2015). La construction de la masculinité chez les hommes marginalisés, dont les jeunes musulmans (Hopkins 2006), est souvent influencée par leur position sociale (Connell, 2005). Cette question mérite donc d'être étudiée séparément. Cet exposé présentera une étude qualitative réalisée par Mme Ali-Faisal pour mieux comprendre la façon dont les musulmans vivant au Canada et aux États Unis ( $n = 15$ ) conceptualisent la masculinité ainsi que l'influence de cette conceptualisation sur leurs opinions au sujet de la violence sexuelle envers les femmes. Certains thèmes ressortent de l'étude, notamment la constatation de la masculinité toxique, la critique des pressions sociales visant la répression des émotions ainsi que l'absence de liens véritables avec les autres et de modèles de comportement sains (l'analyse est toujours en cours). La présentation se terminera par des recommandations de programmes de prévention de la violence sexuelle destinés aux communautés musulmanes, et plus particulièrement aux hommes musulmans.

**« Stratégie interculturelle de prévention de la violence basée sur le genre au sein des communautés de nouveaux arrivants » Briana Miller et Iman Farhat, projet de prévention de la violence basée sur le genre, YMCA du Grand Halifax/Dartmouth.**

Le projet de prévention de la violence basée sur le genre du YMCA vise à attirer l'attention sur cette forme de violence dans les communautés de nouveaux arrivants de façon à aplanir les obstacles qui empêchent les nouveaux arrivants d'obtenir l'aide dont ils ont besoin. L'amélioration des services aux survivantes d'origines culturelles diverses se traduira par une amélioration des services en général, qui seront plus inclusifs. Mmes Miller et Farhat ont collaboré avec plus de 50 organismes et au-delà de 200 fournisseurs de services. Elles ont développé des outils et des ressources de travail auprès des nouveaux arrivants qui sont en train de s'établir, et elles animent un atelier destiné à offrir une perspective interculturelle de la violence basée sur le genre. Cet atelier comprend le visionnement d'une vidéo qui permet de découvrir l'expérience de jeunes nouveaux arrivants à l'aide de jeux de rôle. En permettant aux jeunes de s'exprimer et de jouer différents rôles, ces exercices leur donnent l'occasion de résoudre des problèmes dans un environnement sécuritaire. Les jeunes y acquièrent aussi les outils dont ils ont besoin pour s'autonomiser et faire évoluer la société, tout en développant leur jeu. De plus, les conférencières ont réalisé avec des garçons et de jeunes hommes un projet axé sur des stratégies novatrices de prévention de la violence. Les principaux points de l'atelier sont les suivants:

- importance de la sensibilité à la diversité culturelle pour comprendre la violence basée sur le genre dans les communautés de nouveaux arrivants;
- diffusion auprès des nouveaux arrivants d'outils et d'information ayant trait aux programmes de prévention de la violence basée sur le genre;
- discussion des mesures pouvant être prises pour aider les nouveaux arrivants à prévenir la violence basée sur le genre.

En exposant ces défis, les deux femmes espèrent montrer comment les fournisseurs de services peuvent prendre des mesures préventives efficaces lorsqu'ils interagissent avec de nouveaux arrivants focusing on cultural proficiency in understanding GBV in newcomer communities

## Option 2: intervention communautaire coordonnée en réponse à la VPI (Auditorium)

**« Manière dont la recherche oriente la coordination des interventions communautaires au Nouveau Brunswick en réponse aux cas de violence entre partenaires intimes qui présentent de grands risques et dangers »**

**Lauren Stoddard, Coordinatrice de l'intervention communautaire coordonnée à Fredericton**

**Mary Milliken, sociologue et évaluatrice externe du projet pilote d'intervention communautaire coordonnée**

**Stephanie Sanford, conseillère principale, Direction de la prévention de la criminalité, ministère de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick**

**Andrea Wolf, travailleuse en services d'approche, Liberty Lane**

**Brandon Gaynor, coordonnateur en violence entre partenaires intimes, Force policière de Fredericton**

La coordination des interventions communautaires vise à protéger les familles, surtout les femmes et les enfants, contre des violences répétées. Trop souvent, l'examen d'un décès dû à la violence familiale met en lumière des facteurs de risque connus avant l'homicide ainsi que des lacunes dans la collaboration entre le système de santé, les services sociaux et le système de justice. Le but de la coordination des interventions communautaires est de donner à différents partenaires des secteurs communautaire et juridique les moyens de travailler de concert pour mieux répondre aux besoins des femmes dont le partenaire risque fort probablement de récidiver ou de les tuer. Appliquant des méthodes axées sur les clientes, les équipes interorganisationnelles de coordination des interventions communautaires partagent des renseignements sur les risques, coordonnent les services requis et collaborent à des stratégies de planification de la sécurité et de gestion des risques. Elles surveillent la situation des clientes afin d'être prêtes à réagir rapidement et à revoir leurs plans si les choses tournent mal et que le danger s'accroît. Le modèle d'intervention communautaire coordonnée est une initiative de la Stratégie de prévention et de réduction de la criminalité du Nouveau-Brunswick qui a été mise à l'essai par trois équipes à deux endroits différents depuis le 1er avril 2017. Cette présentation expliquera comment la recherche oriente les politiques et les pratiques de coordination des interventions communautaires. Il y sera question du fonctionnement du modèle, des principales constatations découlant de l'évaluation du projet pilote ainsi que de la façon dont les partenaires collaborent pour mieux informer les professionnels au sujet de la violence entre partenaires intimes et pour mettre en place des politiques et des pratiques judicieuses. La coordination des interventions communautaires permet aux systèmes et aux organisations de partager des renseignements essentiels et d'élaborer des stratégies efficaces pour sauver des vies.

**16h30 – 18h30 | PAUSE – HEURE DU SOUPER (non fourni)**

**19h00 – 21h00 | Discours liminaire (Auditorium)**

**Discours Nels Anderson du département de sociologie de UNB**

**Myrna Dawson, professeure titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les politiques publiques en matière de justice pénale et directrice du Centre pour l'étude des réponses sociales et légales à la violence à l'Université de Guelph**

**« Prévenir la violence familiale en faisant évoluer les personnes et, surtout, les communautés et la société »**

La sécurité des victimes de violence familiale et les risques qu'elles courrent sont une préoccupation majeure qui guide l'élaboration des politiques, la recherche et la pratique. Pour réussir à prévenir la violence, il faut tenir compte des identités et des facteurs croisés qui mènent, à différents degrés, à la victimisation et à l'agression, en évitant de s'attarder aux facteurs personnels et relationnels. Il peut être difficile de mettre ce principe en pratique, mais il est

essentiel de le faire, en particulier pour les personnes vulnérables, sur qui pèsent parfois des risques de nature communautaire (manque d'accès aux services, barrières linguistiques, etc.) ou socioculturelle (colonisation, discrimination, etc.) qui dominent les risques de nature personnelle ou y sont étroitement liés. S'appuyant sur la recherche réalisée dans le cadre de l'Initiative canadienne sur la prévention des homicides familiaux au sein des populations vulnérables, Mme Dawson témoignera de l'importance de modifier nos priorités afin de réellement prendre en compte les facteurs de risque communautaires et socioculturels de manière à réduire les taux de violence familiale et d'homicide.

21h00 | Fin de la première journée

---

# Jeudi 10 octobre 2019

8h30 – 9h00 | Mots d'ouverture et questions internes (salle Chancellor)

9h00 – 10h30 | Présentations au choix:

## Option 1: violence entre partenaires intimes (VPI) à haut risque (salle # 204)

« Examen intersectionnel de l'influence du genre des personnes qui tuent un partenaire intime » Julie Poon, Université Western Ontario, Myrna Dawson, Université de Guelph, et Peter Jaffe et Anna Lee Straatman, Université Western Ontario

Bien que la recherche suggère qu'il existe des différences liées au genre parmi les personnes qui tuent leur partenaire intime, peu d'études se sont penchées jusqu'ici sur les facteurs de risque liés au genre. Entre autres, la recherche intersectionnelle sur la variation des facteurs de risque liés au genre en fonction d'autres caractéristiques des personnes touchées ou de l'homicide est lacunaire. Des données recueillies dans le cadre de l'Initiative canadienne sur la prévention des homicides familiaux au sein des populations vulnérables serviront ici aux fins suivantes : déterminer si les précurseurs de l'homicide ainsi que les facteurs de risque et de protection propres à l'agresseur ou à la victime diffèrent si c'est un homme ou une femme qui tue son partenaire intime; déterminer s'il existe des variations dans les facteurs de risque liés au genre pour quatre groupes vulnérables ciblés par l'Initiative, soit les Autochtones, les immigrants et les réfugiés, les personnes habitant dans des régions rurales, éloignées et nordiques, et les enfants exposés à la violence familiale. Les conclusions de cette étude permettront, d'une part, d'orienter les interventions auprès des femmes et des hommes qui agressent leur partenaire intime et, d'autre part, de les adapter en fonction de différentes identités sociales.

« Leadership de collaboration et prévention des homicides familiaux » Melanie Sawatzky, directrice de programmes, Home Front Calgary.

Chaque homicide familial cache une histoire douloureuse et entraîne un traumatisme permanent pour les familles, les amis, les collègues et les communautés. Pendant que se poursuit la recherche sur l'évaluation et la gestion des risques pour la prévention des homicides familiaux, les études sur le leadership continuent d'aller dans le sens de la collaboration. Il va sans dire que le leadership doit être multidimensionnel et fluide, deux qualités également nécessaires pour la gestion des risques. Cette présentation traitera des liens entre le leadership de collaboration et la prévention des homicides familiaux, y compris de la nécessité d'avoir des leaders déterminés, ouverts, proactifs et aptes à résoudre les conflits.

« Film et guide de discussion portant sur *Le parcours des témoins silencieuses : l'histoire de deux femmes* » Lindsay Manuel, Comité des témoins silencieuses du Nouveau-Brunswick.

Le Comité des témoins silencieuses du Nouveau-Brunswick, en partenariat avec la Fondation Fergusson, la Direction de l'égalité des femmes et le ministère de la Sécurité publique, a réalisé une vidéo documentaire portant sur les homicides commis par un membre de la famille ou un partenaire intime, la disparition et le meurtre de femmes et de jeunes filles autochtones, ainsi que la violence familiale ou la violence entre partenaires intimes. Le principal objectif du documentaire est d'informer et de sensibiliser le public au sujet de ces enjeux au Nouveau-Brunswick.

Le documentaire *Le parcours des témoins silencieuses : l'histoire de deux femmes* raconte l'histoire de deux familles de la Première Nation de St. Mary qui ont perdu un être cher à la suite d'un homicide familial et de deux femmes qui font partie de la liste des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées au Canada. Bien d'autres

utiliseront cette vidéo pour sensibiliser les gens aux actes de violence et aux homicides commis par un partenaire intime. Pour favoriser l'apprentissage et explorer davantage les sujets traités dans la vidéo, le Comité des témoins silencieuses du Nouveau-Brunswick travaille à l'élaboration d'un guide de discussion. On y trouvera des explications sur les messages importants, des questions de discussion de même que des ressources pour aider les victimes de violence entre partenaires intimes. Cet atelier proposera le visionnement de la vidéo documentaire (11 minutes) et une discussion dirigée portant sur la vidéo, les facteurs de risque, les homicides familiaux, la violence entre partenaires intimes et la violence envers les femmes autochtones. Il permettra aux participants de faire part de leurs commentaires sur le guide de discussion avant qu'il soit distribué sous sa forme définitive.

#### **Option 2: masculinité et violence (salle Chancellor)**

##### **« Responsabilité, masculinité et traumatisme : démarche réparatrice pour les hommes qui commettent des actes de violence entre partenaires intimes » Tod Augusta-Scott, Bridges Institute**

Cet atelier présentera une démarche réparatrice et narrative pour traiter les cas de violence entre partenaires intimes. Le but est de créer un plan de réparation permettant à la personne lésée de retrouver un sentiment de sécurité et de respect. Pour ce faire, il faut tenir compte des notions de sécurité et de pouvoir, demander à la victime ce qu'elle veut et charger les personnes responsables de réparer leurs torts. Ce processus vise à redresser les torts sans en créer davantage. La plupart du temps, le processus de création et de mise au point d'un plan de réparation n'impose pas aux parties de se rencontrer. Il consiste à reconnaître qu'il y a eu des mauvais traitements, à prévoir des mesures pour mettre un terme aux mauvais traitements, à reconnaître les conséquences des mauvais traitements, et à prévoir des mesures de réparation et de responsabilisation. La technique du récit est alors utilisée pour entamer la discussion avec des hommes ayant infligé de mauvais traitements. Le processus est axé sur l'identité, la masculinité et la façon dont un traumatisme peut mener les hommes à infliger des mauvais traitements.

##### **« Entamer la conversation : analyse du contenu des guides de discussion pour le film *Un homme meilleur* » Alison Meng, étudiante de cycle supérieur en sociologie à l'Université du Nouveau-Brunswick.**

La violence basée sur le genre est l'une des violations des droits de la personne les plus répandues dans le monde. Peu importe son identité de genre, on peut commettre ou subir des violences. Toutefois, la violence entre partenaires intimes demeure une forme de violence basée sur le genre, où la personne exerçant la violence risque d'être un homme et la personne subissant la violence risque d'être une femme. Selon Statistique Canada, les femmes représentent 80 % des victimes, et la violence entre partenaires intimes est la forme de violence la plus souvent subie par les femmes. Cet exposé analysera en profondeur le contenu des guides de discussion du film *Un homme meilleur*. Une analyse qualitative du contenu du film, qui raconte l'expérience de l'auteure et activiste Attiya Khan et de son ex-amoureux Steve, qui lui a fait subir de la violence physique et psychologique il y a 20 ans, a été réalisée antérieurement. Attiya Khan et son coréalisateur Lawrence Jackman ont élaboré des guides de discussion détaillés sur le film qui pourront être utilisés au travail, à l'école ou en thérapie. Ces guides servent l'un des principaux objectifs du film : engager la conversation sur la violence entre partenaires intimes. Ils seront analysés en fonction de théories fondées sur le genre et de la théorie de l'apprentissage social.

##### **« Stratégie axée sur les pratiques exemplaires pour inciter les jeunes garçons de différents milieux à prendre part à des conversations sur la violence familiale » Morris Green, consultant, Bridges Institute**

La participation des hommes et des garçons aux conversations sur la violence familiale est essentielle, mais peu savent comment les mobiliser. Un atelier présentera une stratégie axée sur les pratiques exemplaires pour travailler auprès des jeunes garçons de différents milieux. En 2012, les ministères de la Santé et de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse ont collaboré à l'élaboration d'un prototype de cours sur la santé pour les garçons de 9e année visant à traiter

de diverses questions et de leur perception des attentes d'aujourd'hui en matière de masculinité. Parmi les sujets traités, mentionnons la pornographie, l'image corporelle, le consentement, les relations saines, l'abus d'alcool et de drogues, la sexualité et les blessures. La réussite du projet a ouvert la porte à la possibilité d'offrir le cours à des garçons plus jeunes et plus vieux en 2019 en mettant l'accent sur la violence sexuelle. En classe, les garçons sentent qu'ils peuvent exprimer leurs pensées et leurs sentiments en toute sécurité. Ils se sentent vulnérables, mais à l'aise de parler de sujets très personnels qui touchent leur santé et la santé de leurs pairs. Ce modèle représente une pédagogie adaptée à la culture qui offre une meilleure façon d'appliquer les connaissances et de changer les attitudes. Dans le cadre de l'atelier, les participants pourront en savoir plus sur la genèse du travail et son évolution, assister à des démonstrations de la stratégie, apprendre en classe à quoi ressemblent des pratiques tenant compte des traumatismes, et comprendre les difficultés à surmonter pour créer un environnement d'apprentissage différent mais efficace pour les jeunes hommes.

**10h30 – 10h45 | Pause santé et réseautage**

**10h45 – 12h15 | Présentations au choix**

**Option 1: enfants et violence entre partenaires intimes (salle # 204)**

**« Protection de l'enfance et violence entre partenaires intimes : la *Loi sur les services à la famille* du Nouveau-Brunswick est-elle désuète? »** Jenni Cammaert et Marilyn Dupré, School of Social Work, Université St. Thomas

La violence entre partenaires intimes est un problème social répandu ayant des conséquences importantes sur le bien-être social, émotionnel, psychologique et physique des femmes et des enfants (Bartels, 2010; Olofsson et coll., 2011). Compte tenu du risque élevé de mortalité que peut entraîner la violence entre partenaires intimes chez les femmes et les enfants, des lignes directrices de pratique doivent être clairement énoncées dans les politiques sur la protection de l'enfance. Malheureusement, la documentation sur la violence entre partenaires intimes (Alaggia et coll., 2007; Douglas et Walsh, 2010; Humphreys et Absler, 2011; Zannettino et McLaren, 2014) fait état de sérieuses lacunes dans les méthodes d'intervention du système de protection de l'enfance dans les cas de violence entre partenaires intimes. Parallèlement, dans son rapport publié en 2018, George Savoury avance que la *Loi sur les services à la famille* du Nouveau-Brunswick est désuète. L'objectif de cette présentation est d'explorer les liens entre la violence entre partenaires intimes et la protection de l'enfance à l'échelle des provinces canadiennes. Les conférencières discuteront des recommandations formulées par George Savoury dans son rapport de 2018, compareront les définitions de la violence familiale selon les lois ainsi que les différentes procédures de protection de l'enfance, puis recommanderont des changements à la *Loi sur les services à la famille* en se basant sur la documentation.

**« À la recherche d'approches prometteuses : méthodes d'intervention du système de protection de l'enfance canadien dans les cas de violence entre partenaires intimes (données recueillies lors d'entretiens avec des superviseurs et des gestionnaires) »**

**Kendra Nixon, faculté du travail social de l'Université du Manitoba**

**Bruce MacLaurin, faculté du travail social de l'Université de Calgary**

**Ramona Alaggia, Factor-Inwentash, faculté du travail social de l'Université de Toronto**

**Monty H. Montgomery, faculté du travail social de l'Université de Regina**

**Tara Black, Factor-Inwentash, faculté du travail social de l'Université de Toronto**

**Angelique Jenney, chaire de recherche de Wood's Homes sur la santé mentale des enfants, faculté du travail social de l'Université de Calgary**

**Lise Milne, faculté du travail social de l'Université de Regina**

Des entretiens approfondis ont été réalisés avec plusieurs cadres supérieurs de protection de l'enfance au Manitoba et en Ontario. Les participants ont discuté des changements actuellement apportés à leurs politiques et pratiques à l'égard de la violence familiale, y compris de l'adoption de nouveaux modèles ou cadres de pratique, dont le modèle Safe & Together mis en œuvre par une autorité responsable de la protection de l'enfance au Manitoba. Ils ont souligné les forces et les limites des modèles en question. Ils ont également mentionné d'autres lacunes et obstacles (internes et externes) entravant le travail du personnel auprès des familles en situation de violence, en plus de suggérer des améliorations. Cette étude est l'une des premières à analyser les changements récents aux politiques et pratiques canadiennes de protection de l'enfance visant à tenir compte de l'exposition des enfants à la violence entre partenaires intimes. L'étude de ces changements apportera des connaissances pratiques qui seront utiles non seulement aux responsables des politiques de protection de l'enfance au Canada, mais aussi à d'autres autorités qui pensent concevoir des politiques et pratiques similaires liées à la violence entre partenaires intimes. En fin de compte, des politiques bien documentées et éclairées permettront de mieux protéger les femmes victimes de violence et leurs enfants.

#### **Option 2: religion et violence entre partenaires intimes (salle # 208)**

**« Rôle joué par les écoles de théologie pour préparer les élèves à lutter contre la violence familiale » Steve McMullin, Université Acadia, et Nancy Nason Clark, Université du Nouveau-Brunswick**

S'appuyant sur des recherches sociologiques menées auprès d'un millier d'élèves de 11 écoles de théologie agréées aux États-Unis et au Canada, cet exposé proposera une analyse des données quantitatives et qualitatives recueillies au moyen de questionnaires distribués dans divers établissements pour évaluer la mesure dans laquelle les élèves sont prêts à répondre aux besoins des victimes de violence familiale. Les recherches ont été réalisées en deux temps, soit en 2008 2009 et en 2017 2018, entre autres dans des écoles catholiques, protestantes multitudinistes et protestantes évangéliques. En se fondant sur les résultats des recherches, les conférenciers théoriseront sur les causes de l'incapacité des séminaires à former correctement leurs élèves et sur les raisons pour lesquelles les établissements doivent régler le problème. Ils se pencheront aussi sur les manières dont les séminaires pourraient mieux préparer leurs diplômés à réagir à la violence familiale et à venir en aide aux personnes touchées.

**« Rôles des sexes, familles immigrantes religieuses et violence entre partenaires intimes » Catherine Holtmann, département de sociologie de l'Université du Nouveau-Brunswick, et Neda Hosseini Kazemizad, faculté de l'éducation de l'Université du Nouveau-Brunswick**

Nombreux sont les Canadiens qui présument que l'inégalité des sexes est plus flagrante dans les familles immigrantes, particulièrement celles dont la religion est patriarcale. Beaucoup de chefs religieux musulmans et

chrétiens promeuvent la complémentarité des sexes, confinant la femme dans un rôle de prestataire de soins et l'homme dans un rôle de pourvoyeur. Même s'ils affirment que les rôles de chaque sexe sont égaux d'un point de vue divin, leur modèle patriarcal est jugé inégal dans la société laïque. Le processus d'immigration influe également sur les rôles des sexes dans les familles. En effet, les familles immigrantes sont confrontées à des politiques qui amplifient l'inégalité des sexes et doivent s'adapter à de nouvelles normes liées au genre sans l'aide de leurs réseaux de soutien social. Cette présentation fera état des recherches sociologiques menées auprès de couples immigrants musulmans et chrétiens au Nouveau-Brunswick et se penchera sur leur répartition des responsabilités, laquelle constitue une mesure de l'égalité des sexes. On soulignera l'influence de la religion, de la famille et de l'emploi sur la division des tâches liées aux soins au sein des couples immigrants et sur le rôle de chaque membre au quotidien. Les résultats aideront à comprendre la relation complexe entre l'inégalité des sexes et la violence entre partenaires intimes. D'une perspective féministe, la violence entre partenaires intimes est due aux inégalités de pouvoir et de contrôle entre les hommes et les femmes. Cependant, les théories intersectionnelles soulèvent des questions quant aux multiples structures qui exacerbent ou atténuent l'inégalité des sexes au sein des couples immigrants religieux.

### **Option 3: violence sexuelle (salle Chancellor)**

#### **« Obtenir de l'aide et des services ayant trait à la violence sexuelle : proposition d'étude des points de vue de femmes vivant en milieu rural » Clare Heggie, Université Dalhousie**

Les femmes font face à d'importants obstacles lorsqu'elles cherchent à obtenir des services structurés et du soutien informel après avoir subi de la violence sexuelle. Citons notamment la culpabilisation de la victime, la stigmatisation et la peur de vivre ou de revivre une expérience traumatisante. Pour les survivantes de violence sexuelle en milieu rural, les obstacles sont encore plus considérables : non seulement il y a habituellement moins de services qu'en milieu urbain, mais les femmes des régions rurales sont généralement confrontées à des risques plus nombreux et élevés en plus d'avoir un statut socioéconomique inférieur. Cette étude a pour but d'explorer et d'expliquer les expériences des femmes adultes victimes de violence sexuelle qui habitent dans des régions rurales de la Nouvelle-Écosse. Elle vise à répondre aux questions suivantes : quelle est l'expérience vécue par les Néo-Écossaises qui cherchent, réussissent ou n'arrivent pas à obtenir des services et du soutien formels et informels après avoir subi de la violence sexuelle? Quels sont les services et mesures de soutien nécessaires en milieu rural selon les femmes ayant subi de la violence sexuelle? Une entrevue en profondeur sera réalisée avec chaque femme qui a cherché ou réussi à obtenir des services structurés et du soutien informel. L'analyse respectera un cadre phénoménologique féministe critique. L'étude exploratoire de l'expérience des survivantes habitant dans des régions rurales pourrait permettre d'améliorer certains services sous-utilisés et d'appliquer de nouvelles méthodes de prise en charge. Une attention spéciale sera portée au besoin urgent d'aide à l'hébergement et à l'emploi et de services d'intervention en cas de violence sexuelle. Les femmes en milieu rural ont une façon bien particulière de concevoir et d'incarner le genre et la féminité. Bien qu'il s'agisse d'une proposition d'étude, il est possible de recommander des mesures en fonction des éléments de la proposition et d'une analyse préliminaire de la documentation.

#### **« Rôle des infirmières praticiennes dans l'élimination des obstacles au suivi des survivantes d'agression sexuelle» Laura Astle, faculté des sciences infirmières de l'Université du Nouveau-Brunswick**

Les agressions sexuelles constituent une violation des droits fondamentaux de la personne ainsi qu'un problème de santé publique à l'échelle mondiale. Toute forme de violence peut avoir des répercussions négatives sur le bien-être physique, mental, sexuel et génésique des survivantes. De telles conséquences graves peuvent persister au-delà de la période qui suit immédiatement l'agression. Par rapport aux femmes en général, les survivantes d'agression sexuelle sont plus nombreuses à demander l'aide de divers fournisseurs de soins de santé et à recevoir des services. Les infirmières examinatrices des cas d'agression sexuelle (programmes SANE) jouent un rôle crucial dans l'offre de

soins spécialisés adaptés aux contextes de traumatismes et de violence. La réussite des programmes SANE dans les services des urgences a mené à la mise en œuvre de quelque 600 programmes du genre aux États-Unis et au Canada. Les soins aux survivantes sont d'autant plus améliorés par la collaboration de groupes de travail communautaires multidisciplinaires tels que les équipes d'intervention en cas d'agression sexuelle constituées d'infirmières examinatrices des cas d'agression sexuelle, de conseillers, d'agents de police, de procureurs, de fournisseurs de services aux victimes, de personnes travaillant dans des centres de crise et des refuges, de chercheurs universitaires et d'intervenants. De nombreuses femmes ne cherchent pas à obtenir de soins supplémentaires même si des visites de suivi sont recommandées après la première évaluation suivant l'agression. Parmi les solutions possibles figure l'intégration réfléchie des infirmières praticiennes et de l'ensemble de leurs fonctions au modèle SANE pour lever les obstacles connus au suivi des survivantes. Cette présentation examinera ces solutions.

**« Genre, consentement et violence à caractère sexuel chez les étudiantes et étudiants » Sylvie Morin, Université de Moncton, campus Edmundston \***

Dans le cadre d'une recherche sur les expériences de consentement et de non-consentement sexuel chez les étudiantes et des étudiants, 37 entrevues ont été réalisées auprès de la population étudiante de l'Université de Moncton. Une analyse thématique et systémique (Paillé & Muccielli, 2012) de ces discours permet de reconnaître l'influence de la socialisation genrée sur le consentement et la violence à caractère sexuel. On remarque que les stéréotypes féminins de vulnérabilité, de passivité, de gentillesse et d'émotivité contribuent à la difficulté des femmes à faire valoir leur non-consentement, ainsi qu'à leur tendance à se responsabiliser face aux expériences de violence sexuelle vécues. Chez les hommes, la dominance, la sexualité dépravée et l'alexithymie caractéristiques d'une certaine définition de la masculinité contribuent à la fois à la difficulté à respecter ou à détecter le non-consentement chez le partenaire, à la banalisation de la violence à caractère sexuel dont ils sont auteurs et au refus du statut de victime dans les situations où c'est leur consentement qui est occulté. L'expérience même du consentement est également largement influencé par cette socialisation de la féminité, de la masculinité et des rapports sociaux de genre.

\* Cette séance sera présentée en français. Un service d'interprétation simultanée vers l'anglais sera offert.

**12h15 – 13h15 | DÎNER (fourni)**

**13h15 – 14h45 | Présentations au choix**

**Option 1: santé et psychologie (salle Chancellor)**

**« Les traits de personnalité comme prédicteurs de la violence entre partenaires intimes » Olena Gryshchuk, Mary Ann Campbell, Jessica McTague et Erin deJong, Université du Nouveau-Brunswick à Saint John**

L'objectif de cette étude était de déterminer si l'analyse des traits de personnalité permet de prédire un acte de violence entre partenaires intimes. Une hypothèse voulait que la prise en compte de traits de la personnalité antisociale ou limite soit plus efficace que l'Évaluation du risque de violence familiale en Ontario (ERVFO) pour prédire la violence entre partenaires intimes de la part des hommes et des femmes. Pour vérifier cette hypothèse, un échantillon de 303 cas de violence entre partenaires intimes commise par des hommes et des femmes signalés à la police entre 2011 et 2016 ont été examinés et suivis pendant au moins un an après le signalement. L'analyse de la courbe d'efficacité a révélé une taille de l'effet moyenne à grande dans la prédiction de la récidive chez les hommes ( $SSC = 0,711$ ;  $IC = 95\% [0,639; 0,783]$ ) et les femmes ( $SSC = 0,817$ ;  $IC = 95\% [0,724; 0,910]$ ). Ces traits ont une validité ajoutée par rapport à l'ERVFO selon l'analyse de régression logistique :  $R^2_N = 0,117$ ;  $\chi^2(1) = 10,141$ ;  $p =$

0,001. Ces résultats montrent qu'il pourrait être utile pour la police de prendre en compte les traits de personnalité pour mieux évaluer les risques de violence entre partenaires intimes.

**« Efficacité d'une intervention personnalisée en ligne pour assurer la santé et la sécurité des femmes canadiennes victimes de violence de la part de leur partenaire : iCAN Plan 4 Safety » Kelly Scott-Storey, faculté des sciences infirmières de l'Université du Nouveau-Brunswick, Marilyn Ford-Gilboe, Université Western Ontario, et Colleen Varcoe, Université de la Colombie-Britannique**

Les femmes victimes de violence entre partenaires intimes sont plus à risque de subir des blessures ou une détérioration de leur état de santé. Des interventions en ligne qui tiennent compte de la réalité des femmes et mettent l'accent sur le choix et le contrôle permettraient de réduire les obstacles; elles seraient mieux adaptées et plus inclusives, ce qui produirait des résultats optimaux pour les divers groupes concernés. Cette étude a évalué l'efficacité d'une intervention personnalisée en ligne pour assurer la santé et la sécurité des femmes canadiennes victimes de violence entre partenaires intimes. Un essai clinique randomisé réalisé auprès de 462 femmes du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ayant récemment subi de la violence entre partenaires intimes a comparé les résultats des femmes ayant eu recours à une intervention interactive en ligne pour assurer leur santé et leur sécurité (iCAN Plan 4 Safety) à ceux des femmes ayant reçu en ligne des renseignements généraux sur la sécurité. Les données ont été recueillies avant l'intervention ainsi que 3, 6 et 12 mois après pour faire état des symptômes de dépression et de trouble de stress post-traumatique (principaux résultats), des mesures de sécurité, de l'autoefficacité à planifier la sécurité, du conflit décisionnel, du contrôle coercitif et de la maîtrise de la situation. Des entretiens approfondis avec 52 femmes des deux groupes ont permis de sonder leur motivation à l'égard de l'intervention et des processus de changement. Sur 12 mois, des améliorations ont été observées chez les femmes des deux groupes relativement aux symptômes de dépression et de trouble de stress post-traumatique, à l'autoefficacité à planifier la sécurité, à l'utilité des mesures de sécurité et à la maîtrise de la situation. L'outil en ligne a présenté des résultats différents quant à l'amélioration de la santé mentale et à la réduction de la violence entre partenaires intimes au sein de quatre groupes : les femmes ayant des enfants à charge (de moins de 18 ans), les femmes s'étant séparées de leur partenaire violent, les femmes résidant dans des centres de population moyens et des centres urbains et les femmes ayant subi de la violence aggravée. Les femmes qui ont eu recours à l'intervention personnalisée l'ont jugée plus efficace que l'intervention normale pour ce qui est de les aider à prendre des décisions, de leur expliquer les risques et les options et de tenir compte de leurs besoins et priorités. Les résultats reflètent l'efficacité de l'outil iCAN Plan 4 Safety et confirment l'importance de personnaliser les interventions en fonction des conditions de vie, des priorités et des préférences de chaque femme.

**« Évaluation de l'applicabilité et de l'adéquation de la Composite Abuse Scale (Revised) – Short Form (CAS<sub>R</sub>-SF) pour les hommes »**

**Sue O'Donnell, Université du Nouveau-Brunswick**

**Kelly Scott Storey, Université du Nouveau-Brunswick**

**Marilyn Ford Gilboe, Université Western Ontario**

**Colleen Varcoe, Université de la Colombie-Britannique**

**Nadine Wathen, Université Western Ontario**

**Harriet MacMillan, Université McMaster**

La nouvelle *Composite Abuse Scale (Revised) – Short Form (CAS<sub>R</sub>-SF)* rend compte de nombreuses formes de violence entre partenaires intimes ainsi que de la gravité et de l'intensité des cas à l'aide d'une petite échelle de 15 éléments (Ford-Gilboe et coll., 2016). La *CAS<sub>R</sub>-SF* représente certes une importante avancée dans la mesure de la violence entre partenaires intimes, mais comme elle a été établie d'après les expériences de femmes, son efficacité

reste à évaluer pour d'autres groupes, dont les hommes. C'est pourquoi on a mis sur pied un projet financé par l'Agence de la santé publique du Canada. Ce projet a permis de réaliser une analyse de la documentation axée sur les expériences des hommes en matière de violence entre partenaires intimes, de consulter 23 spécialistes internationaux du genre et de la violence entre partenaires intimes et de leur faire répondre à un sondage concernant l'applicabilité et l'adéquation de la *CAS<sub>R</sub>-SF* pour les hommes, et de faire passer des tests cognitifs à 18 hommes pour évaluer l'applicabilité et l'adéquation de la *CAS<sub>R</sub>-SF* et en discuter avec eux en fonction de leurs expériences de violence entre partenaires intimes. Le projet a révélé que pour comprendre les constantes et la diversité des expériences de violence entre partenaires intimes, il est important de tenir compte de facteurs comme le sexe, le genre et l'identité sexuelle des survivants et des agresseurs. La crainte ressentie par les survivants montre qu'il serait possible d'examiner les constantes de la violence entre partenaires intimes en fonction du sexe et du genre. De plus, le projet a permis de constater une possible lacune dans l'application de la *CAS<sub>R</sub>-SF* pour les hommes victimes de violence entre partenaires intimes : l'humiliation sexuelle. De façon générale, les conclusions indiquent que la *CAS<sub>R</sub>-SF* est applicable et adéquate pour les hommes victimes de violence entre partenaires intimes. Dans la continuation de ce projet, les 15 éléments de la *CAS<sub>R</sub>-SF* sont actuellement mis à l'essai; on a ajouté une question visant à sonder un grand nombre de Canadiens et Canadiennes au sujet de l'humiliation sexuelle. Une attention particulière a été portée à la diversité des répondants, y compris la diversité de genre et de sexe. La *CAS<sub>R</sub>-SF* est maintenant utilisée dans deux sondages à l'échelle nationale.

#### **Option 2: peuples autochtones et violence entre partenaires intimes (salle # 204)**

**« Création de communautés de bienveillance grâce au droit coutumier : préparer le terrain »**

**Shiva Nourpanah, Transition House Association of Nova Scotia, Centre pour l'étude des réponses sociales et légales à la violence de l'Université de Guelph**

**Patricia Gorham, Conseil consultatif sur la condition féminine de la Nouvelle-Écosse**

**Pamela Glode Desrochers, Mi'kmaw Native Friendship Centre**

**Emma Halpern, Elizabeth Fry Society of Mainland Nova Scotia**

**John Crystal, Nova Scotia Association of Black Social Workers**

**Paula Marshall, Mi'kmaw Legal Support Network**

Le projet de création de communautés de bienveillance grâce au droit coutumier est une initiative historique et novatrice financée par voie d'une entente conclue entre le gouvernement fédéral et le Conseil consultatif sur la condition féminine de la Nouvelle-Écosse pour relever les défis qu'affonttent les femmes autochtones et afro-néo-écossaises en milieu urbain victimes de violence basée sur le genre. Cette présentation expliquera l'origine du projet en s'appuyant sur la recherche et les vastes consultations menées auprès des parties intéressées, y compris les consultations et les discussions avec des femmes ayant vécu ce type de violence. La présentation traitera du racisme historique et structurel ancré dans nos systèmes publics, y compris les systèmes de justice pénale, d'éducation et d'aide sociale, ainsi que des expériences des personnes survivantes qui ont guidé la conception du projet. Elle décrira le droit coutumier autochtone et la vision du monde afrocentriste comme des façons différentes et complémentaires de relever les défis dans le respect des cultures. Elle exposera les constatations qui révèlent la nécessité de créer divers programmes et ressources intégrés et adaptés à la culture pour soutenir ces femmes tout en approfondissant les connaissances de façon à opérer un changement à l'échelle des politiques et des systèmes. En fin de compte, le projet permettra d'amorcer un changement de culture et de mieux réagir à la violence basée sur le genre dans les communautés autochtones et afro-néo-écossaises en milieu urbain.

**« Comprendre comment les fournisseurs de services aux peuples autochtones utilisent l'évaluation des risques liés à la violence entre partenaires intimes » Olivia Peters, Université du Manitoba, Initiative canadienne sur la prévention des homicides familiaux au sein des populations vulnérables**

L'évaluation des risques liés à la violence entre partenaires intimes porte principalement sur le risque que la victime subisse de nouvelles violences ou la probabilité de récidive de l'agresseur. Bien souvent, l'évaluation repose sur une analyse statistique et tient peu compte des facteurs de risque contextuels et historiques. Compte tenu de la surreprésentation des Autochtones parmi les victimes et les agresseurs dans les cas de violence entre partenaires intimes, il est essentiel que l'évaluation des risques prenne en compte l'incidence de la colonisation sur l'accroissement de la vulnérabilité des peuples autochtones à ce type de violence. Cette présentation s'appuie sur la recherche effectuée aux cycles supérieurs à partir des données de l'Initiative canadienne sur la prévention des homicides familiaux au sein des populations vulnérables. La recherche est basée sur un échantillon de commodité de 30 entrevues téléphoniques avec des fournisseurs de services de prévention de la violence qui travaillent auprès des peuples autochtones. Parmi les fournisseurs représentés, citons la police, les refuges, les fournisseurs de soins de santé, les fournisseurs de services aux victimes et les agents de probation du Manitoba, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Nunavut. Durant la présentation, Mme Peters décrira les pratiques prometteuses et les obstacles mentionnés par les fournisseurs de services en matière d'évaluation des risques. Elle expliquera comment ces observations peuvent aider à conceptualiser une méthode différente d'évaluation des risques, et elle fournira des recommandations pour orienter les prochaines évaluations.

### **Option 3: nouvelles orientations de recherche (salle # 208)**

**« Éliminer la violence faite aux femmes handicapées : aperçu des réseaux de soutien présenté par les fournisseurs de services du Nouveau-Brunswick »** **Angela Wisniewski, Université St. Thomas, et Morgan E. Richard, étudiante de cycle supérieur, Université du Nouveau-Brunswick**

La violence interpersonnelle, y compris la violence physique, psychologique et sexuelle ainsi que l'exploitation financière, fait partie de la réalité de 26 % des Canadiens (Burczycka et Conroy, 2018). Les femmes handicapées sont encore plus à risque (Cotter, 2018), car elles peuvent également subir de la violence liée à leur handicap, dont l'humiliation ou le refus de l'accès aux soins ou aux transports (Powers et coll., 2009). Cet exposé présentera les résultats d'un sondage en ligne et de discussions de groupe auxquels ont participé des fournisseurs de services professionnels dans les domaines du travail social, de la santé ainsi que des services communautaires et gouvernementaux. Ces données permettront d'acquérir une compréhension de base du travail réalisé par les institutions pour prévenir la violence faite aux femmes handicapées au Nouveau-Brunswick ou pour intervenir. La présentation exposera les différentes formes de violence traitées par les fournisseurs de services de même que les lacunes dans les services. L'information présentée préparera le terrain pour une discussion élargie sur la diversité des expériences des femmes handicapées et sur les multiples définitions de l'accessibilité.

**« Social Proof (La preuve sociale) : contrer la cyberviolence par la réalisation participative de films documentaires avec les jeunes »** **Lida Milchenko, Ashley Moorehouse, Matt Rogers, professeur agrégé à la faculté de l'éducation de l'Université du Nouveau-Brunswick, et Tianna Sharpe**

À l'occasion de cette présentation aura lieu une projection du court-métrage *Social Proof* suivie d'une discussion. Ce film s'inscrit dans une stratégie de diffusion participative associée au projet de recherche pour prévenir et éliminer la cyberviolence contre les jeunes femmes et les filles au Nouveau-Brunswick, lancé par le Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale et l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick. Le projet de diffusion s'appuie sur des méthodes de réalisation cinématographique participative et documentaire. Pour créer le scénario, les jeunes se sont inspirés des citations et des thèmes provenant de vastes recherches sur la cyberviolence et la cyberexploitation menées au Canada atlantique. Après la projection, l'équipe de production se penchera sur son expérience et sur certaines des difficultés rencontrées lors de la réalisation et de

la diffusion publique du film. Par exemple, elle présentera sa critique de certains des discours ayant influencé la réaction du public au film et au projet en général. Ensuite, l'équipe traitera de ce qu'implique la réalisation participative de films documentaires avec les jeunes sur les plans opérationnel, éthique et social.

**14h45 – 15h00 | Pause santé et réseautage**

**15h00 – 16h30 | Présentations au choix**

**Option 1: intervention (salle # 204)**

**« Analyse comparative des modèles généraux de services axés sur les soins et l'autonomisation des survivantes de violence familiale et de VPI » Alekhya (Baba) Das, département de la recherche appliquée et de l'innovation du New Brunswick Community College**

(voir la version en anglais pour le résumé)

**« Tous les membres d'une famille où règne la violence en sont victimes » Leanne Sillers coordonnatrice de la protection des animaux à la SPCA de la Saskatchewan**

Les programmes de protection des animaux guident les décisions des victimes ayant l'intention de fuir la violence interpersonnelle et les mauvais traitements. La SPCA de la Saskatchewan collabore avec les secteurs des services sociaux et de la protection des animaux à la mise en place d'un ensemble élargi de mesures de soutien et de services afin de venir en aide aux humains et aux animaux victimes de mauvais traitements. Les animaux occupent une place importante dans de nombreux ménages canadiens. Les animaux de compagnie offrent une présence et un soutien affectif aux adultes et aux enfants en temps de crise. Les chevaux, les bovins et d'autres types de bétail sont une source de revenus pour les familles d'agriculteurs et d'éleveurs. On appelle la relation mutuellement bénéfique et dynamique qui existe entre les humains et les animaux le lien humain-animal. Le côté sombre du lien humain-animal peut être perçu dans des situations de violence interpersonnelle ou de maltraitance. La recherche montre qu'il existe un lien entre toutes les formes de violence : violence familiale, violence envers les enfants, violence envers les personnes âgées et violence envers les animaux. Lorsque les humains sont victimes de mauvais traitements, les animaux peuvent être en danger; lorsque les animaux sont victimes de mauvais traitements, les humains peuvent être en danger. L'agresseur peut tuer ou menacer de tuer un animal dans le but de contrôler les actions de la victime. Mme Sillers discutera des résultats d'une étude de 2016 réalisée conjointement par la SPCA de la Saskatchewan, le réseau STOPS to Violence et la Provincial Association of Transition Houses and Services. L'étude avait pour objet de déterminer si, en Saskatchewan, le fait de se préoccuper de la sécurité des animaux constitue un obstacle pour les personnes voulant échapper à la violence familiale. L'étude a démontré que les femmes possédant un animal étaient confrontées à des obstacles additionnels au moment de fuir la violence entre partenaires intimes. La présentation se conclura par un examen des stratégies de planification de la sécurité des animaux et des projets provinciaux auxquels collabore la SPCA de la Saskatchewan.

**« Entendre le silence : la musique comme voix des femmes » Leslie Monaghan, Direction des services de bien-être de l'enfance et du Programme de soutien aux personnes ayant un handicap, ministère du Développement social du Nouveau-Brunswick**

Cet atelier rassemble les leçons apprises d'une équipe de recherche en milieu rural du Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale (*Prevention of family violence in rural town, Island, and geographically isolated communities: Determining sociocultural influences on the meanings of and responses to*

*woman abuse*, Helpers Exploring Abuse and Responding Research Team) et les histoires des témoins silencieuses en un tableau musical qui fera vivre une expérience à la fois informative, stimulante et inspirante dans le but d'améliorer les interventions individuelles et collectives face à la violence entre partenaires intimes. L'atelier traite de la complexité et de la particularité de la violence entre partenaires intimes en milieu rural, des réactions envers les victimes et des suggestions de pratiques exemplaires. Des œuvres artistiques, dont des chansons originales, permettront d'illustrer des façons novatrices d'informer, de remettre en question les hypothèses et d'encourager l'action :

- *Other People's Business* (Les affaires des autres) – expliquer le conflit entre les affaires d'intérêt public et les affaires d'intérêt privé dans les communautés rurales et isolées
- *In My Shoes (Dans mes souliers)* – comprendre les obstacles et les peurs auxquels sont confrontées les personnes voulant fuir une relation de violence ainsi que les préjugés entourant la demande d'aide
- *I'll Be Leaving Again (Je repartirai)* – comprendre que partir est un processus et non un événement
- *Not For My Daughter (Pas ma fille)* – briser le cycle dans l'espoir d'une vie meilleure pour ses enfants
- *No More Shelters (Adieu aux refuges)* – envisager un monde sans violence familiale

#### **Option 2: contextualisation de la violence entre partenaires intimes (salle Chancellor)**

**« Comprendre la complexité de la violence entre partenaires intimes et étudier les taux de signalement chez les femmes européennes »** Crestina Matta, étudiante à la maîtrise en sociologie de l'Université du Nouveau-Brunswick

La violence entre partenaires intimes est un phénomène social complexe qui ne peut être attribué à une cause unique. Par conséquent, elle est difficile à mesurer ou à cerner. Toutefois, des enquêtes effectuées à l'échelle nationale et internationale peuvent aider à comprendre les types et les formes de violence infligée par un partenaire intime. Cette présentation se fonde sur l'enquête Violence à l'égard des femmes : une enquête à l'échelle de l'UE, réalisée par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne. Cette enquête recense les données recueillies auprès de quelque 40 000 femmes de 28 pays. Elle fait état des taux de signalement de la violence entre partenaires intimes chez les femmes selon leur origine ethnique, leur religion, leur âge, leur revenu et leur niveau de scolarité. L'enquête se fonde sur un cadre intersectionnel féministe selon lequel l'origine ethnique, la religion et le statut socioéconomique des femmes expliquent la relation entre les structures sociales et le signalement de la violence entre partenaires intimes.

**« Les femmes victimes de violence entre partenaires intimes à la recherche d'aide en raison de comportements suicidaires : théorie féministe ancrée et étude reposant sur la méthode Photovoice »** Petrea Taylor, faculté des sciences infirmières de l'Université du Nouveau-Brunswick

Après avoir subi de la violence de la part de leur partenaire intime, les femmes consultent des fournisseurs de soins de santé pour une multitude de problèmes, y compris des comportements suicidaires. Malgré l'urgence d'agir, on en sait peu sur la démarche des femmes pour obtenir de l'aide. L'objectif de cette étude est d'élaborer une théorie fondamentale sur la recherche d'aide en raison de comportements suicidaires chez les femmes victimes de violence entre partenaires intimes. La théorie féministe ancrée et méthode qualitative *Photovoice* ont été utilisées pour compléter l'étude. Trente-deux femmes du Nouveau-Brunswick ont été rencontrées, et sept d'entre elles ont participé à cinq rencontres sur la méthode *Photovoice*, au cours desquelles elles ont examiné de façon critique les photos qu'elles avaient prises. Les données ont été analysées selon la méthode de la comparaison constante appliquée à la théorie ancrée. En suivant un processus, une démarche pour aller chercher de l'aide en raison de leurs comportements suicidaires, les femmes ont pu éviter de se sentir déshumanisées face à des fournisseurs de soins de santé qui ne prennent pas leur cas au sérieux. La crédibilité qu'accordent les fournisseurs de soins de santé

aux femmes fait qu'elles se sentent à leur place, valorisées et capables de vivre. Les femmes ont lutté pour se sentir humaines en cherchant à être crues et en passant par divers sous-processus. La transition d'un modèle médical individualiste à une méthode adaptée aux contextes de traumatismes et de violence aidera à rendre le système de santé plus crédibilisant. En comprenant les facteurs contextuels qui contribuent aux comportements suicidaires des femmes, on évite de blâmer les victimes

**« Préjugés, stéréotypes, et discrimination jouent un rôle important sur nos interventions » Rina Arseneault, A & A Consultants Ltd.\***

Tous les membres de la société sont porteurs de préjugés. Tous, nous faisons des suppositions, nous arrivons à des conclusions et nous prenons des décisions à chaque instant de notre journée. Sans s'en apercevoir, notre esprit tend à effectuer un tri et à rassembler ensemble les innombrables renseignements au sujet des gens rencontrés et des choses vues, entendues ou discernées. Nous sommes sans cesse bombardés d'information, de sons, et d'odeur. Or, cela n'est pas sans conséquence. Tout au long de sa vie, l'individu fait l'apprentissage de normes et de valeurs qui caractérisent le groupe auquel il appartient. En retour, celles-ci influencent ses attitudes et comportements. En milieu de travail, les préjugés susciteront des décisions ou des réactions qui pourraient être considérées comme stéréotypées. Il est important de savoir reconnaître, comprendre et gérer ses préjugés afin de favoriser et de préserver l'inclusion dans les milieux de travail et au sein des collectivités. Objectifs de la présentation:

- comprendre les effets d'un préjugé, stéréotype et la discrimination sur nos interventions
- discuter de méthodes pour réduire l'influence d'un préjugé, stéréotype et la discrimination

\* Cette séance sera présentée en français. Un service d'interprétation simultanée vers l'anglais sera offert.

**16h30 – 17h30 | Discours liminaire (Chancellor's Room)**

**Paul J. Mazerolle, président et vice-recteur  
et professeur de sociologie de l'Université du Nouveau-Brunswick**

**« Étude de l'intervention de la police dans les cas de violence entre partenaires intimes : défis et possibilités »**

La violence entre partenaires intimes continue d'avoir des répercussions négatives sur les familles et les communautés, au Canada comme ailleurs. Les conséquences sur la santé et la sécurité publiques sont nombreuses, variées et intergénérationnelles. Dans sa présentation, M. Mazerolle traitera de l'intervention de la police dans les cas de violence entre partenaires intimes et de l'importance capitale de cette intervention. Il analysera les données disponibles concernant l'intervention de la police dans les cas de violence entre partenaires intimes ainsi que les lacunes dans la base de connaissances actuelle. Il insistera sur l'importance d'informer et de former les policiers sur la violence familiale de sorte qu'ils puissent intervenir efficacement auprès des victimes et des communautés. Il traitera également de ce qu'impliquent les recherches et les pratiques actuelles.

*Nota: Toutes les présentations seront offertes en anglais sauf indication contraire. L'interprétation simultanée sera offerte pour toutes les séances dans l'amphithéâtre le mercredi et dans la salle Chancellor le jeudi.*

## Notes

---

## *Carte du campus Fredericton de l'Université du Nouveau-Brunswick (UNB)*

Stationnement

Entrée (College Hill Road)

Centre Wu

